Revue d'Histoire Méditerranéenne. Volume 8, numéro 1 (spécial) Janvier 2026, p.48 - 64

P-ISSN: 2716-764X, E-ISSN: 2716-7747

Reçu le : 23 – 06 - 2025	Accepté le : 30 – 07 - 2025	Publié le : 01 – 01 - 2026

Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956)

Maintaining order through terror under French colonial administration in Cameroon (1945-1956)

NANA Ferdinand Marcial
Université de Douala-Cameroun
marchalnana@yahoo.com

Résumé:

Cette présente réflexion intitulée « Le maintien de l'ordre par la terreur sous administration coloniale française au Cameroun (1945-1956) » a pour objectif de mettre en exergue un aspect fondamental, mais pas suffisamment connu du passage de la France au Cameroun à savoir l'usage disproportionné de la répression et la violence administrative pour réduire toute tentative d'autodétermination après la Deuxième Guerre mondiale. Elle se situe dans le cadre de la commémoration du 80ème anniversaire des évènements de mai 1945 en Algérie notamment de Sétif et de Kherrata. En effet, pour des raisons sécuritaires et stratégiques, l'administration coloniale française adopte une démarche qui ne laissait aucune chance aux mouvements de contestation de prospérer. Elle n'hésite pas à déployer des moyens de guerre pour réprimer violemment les manifestations. Ainsi, lors des évènements de septembre 1945, de mai 1955 et de décembre 1956, elle mobilise tout un arsenal militaire et bénéficie du soutien des colons qui souhaitaient garder une mainmise sur les potentialités économiques de ce pays. La France actionne également la répression à travers le recours aux soldats venus d'autres territoires, en plus du mitraillage des populations civiles, l'utilisation de l'aviation pour tirer depuis des airs, la distribution des armes aux civils européens et les exécutions sommaires.

Notre recherche pose de ce fait la problématique des crimes de la France coloniale au Cameroun à partir de 1945 du point de vue de la démarche adoptée entreprise par l'administration française pour accueillir la montée des manifestations anticoloniales à partir de 1945, les stratégies déployées pour réduire au silence les protestataires ainsi que les conséquences sur le dynamisme du mouvement nationaliste camerounais. Pour y parvenir, nous adoptons la démarche pluridisciplinaire et la sociohistoire pour montrer qu'en matière de maintien de l'ordre la France use de tous les moyens pour réduire au silence les initiatives locales de protestation de l'arbitraire colonial.

Le corpus mobilisé est constitué des ouvrages, des articles, des rapports, des bulletins d'opération et des archives collectées dans les centres de documentation au Cameroun et à l'étranger. Il ressort que, la France coloniale au Cameroun institutionnalise des moyens de répression et les massacres de septembre 1945 et la principale répercussion est la réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur, notamment lors des évènements de septembre 1945, de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

Mots-clés : Cameroun, Terreur, Maintien de l'ordre, Massacre.

Abstract:

This paper, entitled "Maintaining order through terror under French colonial administration in Cameroon (1945-1956)", aims to highlight a fundamental but little-known aspect of France's presence in Cameroon, namely the disproportionate use of repression and administrative violence to suppress any attempt at self-determination after the Second World War. It is part of the commemoration of the 80th anniversary of the events of May 1945 in Algeria, particularly in Sétif and Kherrata. For security and strategic reasons, the French

colonial administration adopted an approach that left no chance for protest movements to flourish. It did not hesitate to deploy military means to violently suppress demonstrations. Thus, during the events of September 1945, May 1955, and December 1956, it mobilized an entire military arsenal and enjoyed the support of the colonists who wanted to maintain control over the country's economic potential. France also carried out repression by bringing in soldiers from other territories, strafing civilian populations, using aircraft to fire from the air, distributing weapons to European civilians, and carrying out summary executions.

Our paper therefore addresses the issue of France's colonial crimes in Cameroon from 1945 onwards, focusing on the approach adopted by the French administration in response to the rise of anti-colonial protests from 1945 onwards, the strategies deployed to silence the protesters, and the consequences for the momentum of the Cameroonian nationalist movement. To achieve this, we adopt a multidisciplinary and socio-historical approach to show that, in terms of maintaining order, France used all means at its disposal to silence local protests against colonial arbitrariness.

The corpus used consists of books, articles, reports, operation bulletins, and archives collected from documentation centers in Cameroon and abroad. It appears that colonial France in Cameroon institutionalized means of repression and massacres in September 1945, and the main repercussion was the suppression of any attempt at self-determination through terror, particularly during the events of September 1945, May 1955, and the massacre in Ekité in December 1956.

Keywords: Cameroon, Terror, Law enforcement, Massacre.

mail de correspondance : marchalnana@yahoo.com

Introduction :

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la France est totalement affaiblie tant, dans ses colonies, qu'en métropole et a désormais pour principal objectif de reprendre la main sur ses différentes possessions et d'y maintenir l'ordre par tous les moyens. Elle n'hésite pas à réprimer toute manifestation indépendantiste pour atteindre cet objectif. En mai 1945, elle engage en Algérie le cycle de violence par les massacres de Sétif, Guelma et Kherrata. Secourant l'administration, civils Européens et policiers se livrent à des exécutions et à des représailles collectives (Deas, 2024). La France ne se limite pas au cas de l'Algérie. Elle prolonge la stratégie de régulation de l'ordre par la violence au Cameroun, territoire sous tutelle de l'Organisation des Nations unies (ONU) et réprime à travers le massacre des populations qui se « déroulait à huis clos, marquée du sceau de l'inexistence et exécutée par la coalition des forces gouvernementales, épaulées par de nombreux officiers et soldats français » (Kouékam, 2021 : 211). L'Algérie et le Cameroun partagent en commun est la méthode de répression brutale et la barbarie coloniale instaurées par la France sous le prétexte de maintenir l'ordre. Les stratèges de « l'école française de contre insurrection » utilisent « des théories nouvelles, inspirées à la fois par la vieille tradition militaire coloniale, par les évolutions apparues sur les théâtres européens dans les décennies précédentes, mais surtout par la méthode qu'à utilisées le Viêt-Minh pour mettre l'armée française en déroute » (Deltombe et al, 2011 : 13). Allergique à la moindre contestation, elle n'hésite pas à déployer les moyens militaires pour réprimer dans le sang toutes manifestations visant à remettre en cause sa présence au Cameroun, portées par les syndicats et l'Union des Populations du Cameroun. Toute manifestation contestataire ou de remise en cause de l'autorité coloniale française, est exploitée et réprimée à dessein par l'administration coloniale pour rependre l'horreur et semer l'émoi au sein de la population indigène.

Après la guerre, l'administration coloniale est confrontée aux évènements de septembre 1945, qui commence par la grève des cheminots, se transforme en émeute et gagne toute la ville de Douala. En mai 1955, le Cameroun est confronté à une série d'évènements, cordonnée et entretenue par les partisans de l'Union des Populations du Cameroun (UPC)[1]. Avant, les évènements de 1955, la France s'était fixé pour mission de « traquer l'UPC », de « l'interdire » et de « frapper ses chefs irréductibles » (ANY, 1955 : 9-11). Le contexte ne permettait plus à la France de cohabiter avec l'UPC qui à travers ses revendications nationalistes constituait une réelle menace à la survie et l'hégémonie française en Afrique noire. Elle en avait fait de son éradication un impératif et lorsque se présentent les évènements de mai 1955, elle saute sur l'occasion comme prétexte pour lever l'hypothèque de l'UPC sur l'indépendance du Cameroun à travers une démarche sanglante. En pleine guerre de libération nationale du Cameroun, des manifestations éclatent dans la localité d'Ekité et l'administration utilise l'occasion le 31 décembre 1956 pour envoyer un signal fort aux nationalistes. Ces trois évènements majeurs se situant entre la fin de la Deuxième Guerre mondiale et l'indépendance du Cameroun, sont des témoins de la violence et de la brutalité de la répression française au Cameroun.

Ces manifestations de désapprobation de la politique coloniale au Cameroun étaient systématiquement réprimées avec une rare violence et se soldent par des carnages avec en prime des moyens de guerre mobilisés face aux civils non armés ou peu : déploiement des aéronefs, ouverture des dépôts d'armes aux colons pour s'approvisionner, exécutions sommaires et mitraillage des populations sans distinction. Un tel déferlement d'horreur qui unit autour d'un même objectif colons et militaires réprimant main dans la main, inaugure l'usage conjoint de l'aviation et des opérations terrestres pour assurer le maintien de l'ordre. De ce fait, « l'épisode le plus spectaculaire est le mitraillage des émeutiers par l'aviation, tandis qu'au sol des mitrailleuses installées sur des camions complètent le dispositif » (Deltombe et al, 2011 : 84).

Dans l'historiographie du processus de décolonisation du Cameroun qui commence après la Deuxième Guerre mondiale, le rôle joué par l'administration coloniale française dans le maintien de l'ordre à fait l'objet de plusieurs travaux. En effet, la question du maintien de l'ordre public au Cameroun est au centre des études (Kenfack Nanfack : 2021), (Tchinda Kenfo : 2014) (Ngapeth, 2010) et (Kouékam : 2020) pour ce citer que ceux-ci. D'autres par contre, analysent les origines, la structuration, les principaux acteurs et les implications socio-politiques. D'autres, plus récents établissent la responsabilité de la France, ainsi que les méthodes brutales qu'elle actionne à des fins répressives (Ramondy, 2025) (Noubou, 2023) (Kaptue, 2005) et (Deltombe et al, 2011). Cependant, cette littérature riche et variée ne rend pas totalement compte des évènements ayant marqué cette période. Cette analyse participe au renouvèlement des connaissances sur cet aspect sombre de l'histoire du Cameroun sous le prisme de la commémoration du 80e anniversaire des crimes de la France coloniale en Afrique en rapport avec le Cameroun.

L'ampleur de la répression perpétrée est tel que les experts ne s'accordent pas toujours sur les chiffres exacts de morts et le débat reste d'actualité entre la version officielle et les témoignages des victimes. Dans un contexte où la France à travers la commission Ramondy souhaite faire la lumière sur son engagement dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun (Ramondy, 2025), cette communication ambitionne à travers une approche diachronique et pluridisciplinaire de mettre en exergue les crimes de la France coloniale au Cameroun à partir de 1945. En d'autres termes, comment

[1] L'Union des Populations du Cameroun créée le 10 avril 1948 est soutenue par les syndicats, les groupes de pression et les mobilisations populaires, réclamait le départ de la France à travers son programme politique qui prévoyait la réunification des deux parties du Cameroun, la fin des accords de tutelle et l'indépendance immédiate.

l'administration française accueille la montée des manifestations anticoloniales au Cameroun au sortir de la guerre ? Quelle est la stratégie déployée lors des massacres ainsi que ses conséquences sur le dynamisme du mouvement nationaliste camerounais ? Cette analyse s'appuie essentiellement sur des enquêtes effectuées dans les centres de documentation au Cameroun et à l'étranger, mais également sur des entretiens recueillis auprès des témoins, avec pour entretiens semi-directifs et privés comme technique de collecte des données. Le travail se présente en deux parties. La première analyse l'institutionnalisation des moyens de répression et les massacres de septembre 1945. La deuxième s'articule autour de la réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur, notamment les cas des évènements de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

1. De l'institutionnalisation des moyens de répression sanglante aux massacres de septembre 1945.

Affaiblie et soucieuse de reprendre la main en maintenant le statut quo ante, la France actionne la violence et la répression, se dote d'un « plan de mobilisation intérieur du Cameroun » et s'arrime à la doctrine de la DGR.

1.1. De l'anticipation à la consolidation des instruments théoriques et opérationnels de répression

Le Cameroun comptait bien plus qu'un simple territoire pour la France, qui à travers des manœuvres pour le conserver, se lance dans une démarche préventive tout en privilégiant une approche efficace et économique pour maintenir l'ordre. Elle était d'autant plus motivée qu'elle n'excluait pas l'éventualité d'un retour de l'Allemagne au Cameroun. À cet effet, Hitler ne s'en cachait plus dans son discours du 9 septembre 1936 (Kuma'a N'dumbe, 1980). Le Cameroun représentait plusieurs enjeux donc ceux géostratégiques étaient le plus importants. Logé au cœur de ses possessions en Afrique Equatoriale Française (AEF), le port de Douala était d'une importance stratégique dans le commerce de la sous-région. Préférable à celui de pointe noire, il avait l'avantage d'être le chemin le plus court menant vers l'Oubangui et le Tchad (Wanyaka, 2008 : 82). Pour garder la mainmise, l'initiative sécuritaire de départ consiste à prévenir le désordre et étouffer dans l'œuf, les manifestations (SHD : 3). Des hypothèses pour une défense optimale et l'envoi des hommes de la métropole étaient envisagées dans des documents secrets (Noubou, 2023 : 217). Le dispositif est complété par l'adoption d'un plan de mobilisation intérieur en cas de troubles graves dans les zones de défense (Noubou, 2023 : 217).

Ce dispositif sécuritaire de départ modulable en fonction des enjeux et du contexte sociopolitique (Koufan, 1991 :15)[2], est resté valable jusqu'au déclenchement de la lutte armée et sert de point de départ à la contre-insurrectionnelle et au déploiement des forces plus importantes (SHD, 1956 :1). Ce dispositif militaire permet à la France d'anticiper et de déployer des forces pré-positionnées dans les points névralgiques du Cameroun (SHD, 1956 : 2)[3] . En interne, le climat politique délétère n'augurait point des lendemains meilleurs sur le plan sécuritaire. La contestation du système colonial français s'intensifie et la politique antifrançaise que mène l'UPC à partir de 1948 ne cesse de préoccuper la France. Ainsi, elle accorde la priorité absolue à la mission de sécurité intérieure (SHD, 1956 : 1) qui prévoyait l'installation d'un dispositif territorial à base de personnels de réserves et la constitution

[2] La constitution d'un dispositif militaire française au Cameroun reposait sur l'article 4 de l'accord de tutelle. A la section B, on pouvait lire « la puissance tutrice pourra établir sur le territoire des bases militaires, navales et aériennes, y entretenir les forces nationales et lever des contingents de volontaires… ».

[3]Le contexte international s'y prêtait bien à la création des zones de défense, avant-garde de l'Union française. Des évènements internationaux majeurs suscitent une prise de conscience des enjeux et de l'importance de la mise en place des dispositifs sécuritaires dans les territoires sous domination française. En effet, la crise de Suez, la sensibilité des frontières libyennes et soudanises et la situation en Algérie constituaient autant de menaces pour les possessions et le prestige de la France en Afrique.

d'unités mobiles d'intervention groupant les forces actives. Ce dispositif territorial de sécurité est conçu sur la base du quadrillage du territoire en fonction de l'importance économique, humaine et militaire de la zone concernée. L'objectif étant de « faciliter l'intervention des unités mobiles et des forces aériennes en assurant la recherche et la transmission du renseignement, la protection locale des points sensibles (moyens de transmission, communication, établissement d'intérêt public…) ; assurer la mise sur pied d'un système d'autodéfense destiné à la défense des personnes et des biens » (SHD, 1956 : 1-2).

À partir de 1955 avec la dissolution de l'UPC[4] et le déclenchement de la lutte armée l'année suivante, la France passe à la vitesse supérieure et adosse son dispositif de répression sur une approche doctrinaire expérimentée en Algérie et en Indochine. Elle change de paradigme théorique arrimant le dispositif de départ à la doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) (Leroux, 2013)[5] . Cet ajustement est une réaction du haut commandement militaire aux failles et lacunes stratégiques, opérationnelles et numériques dans la conduite des opérations de maintien de l'ordre (Kouékam, 2020 : 90). Il répond également à l'appel du général Louis Le Puloch favorable à une utilisation progressive de tous les moyens militaires disponibles, car la reprise en main de la situation sécuritaire nécessite « l'engagement progressif de tous les moyens militaires du Cameroun et des réservistes de la zone de défense… » (SHD, 1958 : 1).

1.2. Les évènements de septembre 1945, préludes aux massacres coloniaux français au Cameroun

Les évènements de septembre 1945 se situent à la marge des résolutions de la conférence de Brazzaville qui acte la libération des énergies emprisonnées dans une sorte de camisole de force par une législation discriminatoire (Eyinga, 1985 : 64). Bien qu'ils ne soient pas organisés au départ, constituent le premier test et le début de la manifestation du rejet de la domination coloniale française d'après-guerre au Cameroun. Ils conduisent au massacre des civils non armés avec pour point de départ la grogne des ouvriers du chemin de fer qui revendiquent les meilleures conditions salariales. Ignoré et mal maitrisé par l'administration coloniale, cette protestation corporatiste qui débute le 20 septembre 1945, se transforme, s'étend à d'autres secteurs d'activité (Mveng, 1985 : 503) et devient à partir du 21 une grève, sans préavis et sans formalité (Kaptue, 2005 : 83). Des grévistes et les jeunes chômeurs se joignent au mouvement pour réclamer du pain (Deltombe et al, 2011:43). Au départ, l'administration coloniale pense que c'est un mouvement d'humeur de plus appelé à se diluer et disparaitre sans risque d'embraser l'ensemble du territoire (ANY, 1945 :1). La situation était suffisamment explosive le 24 septembre pour que l'administration coloniale passe à l'action à travers des méthodes de répressions fortes, soutenues par les colons qui dans leurs agendas tenaient à « casser du nègre » et conserver le pays (ANY, 1945).

La grève des cheminots du 20 au 25 septembre 1945 a permis à l'administration et aux colons d'exprimer « la terreur et la barbarie coloniale dans toute leur plénitude » (Kouékam, 2021 : 40), rejoignant ainsi la position de certains historiens qui y voient un prétexte au massacre des Camerounais (Eyinga, 1985 :88), (Moumé Etia, 1991 : 65-66). Partant de ce point de vue, le déferlement de la violence et le massacre des émeutiers de septembre 1945 se lisent sous deux angles. D'abord, la virulence de la répression qui traduit l'attitude d'une

[4] L'UPC est exclue ainsi que ses organes annexes par le décret du président du Conseil Edgard Faure du 13 juillet 1955. En plus de l'UPC, ce décret interdisait également de toute activité la Jeunesse démocratique camerounaise (JDC) et l'Union démocratique des Femmes camerounaises (UDEFEC).

[5] La doctrine de la guerre révolutionnaire (DGR) qui encadre la répression de l'administration coloniale française avait fait ses preuves sur d'autres théâtres d'opérations ou la France était confrontée aux réalités insurrectionnelles, notamment en Algérie et en Indochine. Cette doctrine trouve ses origines dans les expériences de combats engrangées en Algérie et en Indochine. C'est l'ensemble des méthodes contre-insurrectionnelles mises en œuvre par l'armée française durant la guerre d'indépendance qui dura de 1954 à 1962.

administration qui avait écarté l'option du compromis et voulait à tout prix reprendre la main là où elle aurait dû malgré des mises en garde à répétition, apporter des solutions pacifiques. Le gouverneur Pierre Nicolas ne voulait pas se plier aux exigences des cheminots (Deltombe, 2011 :43) en réajustant de deux francs leur indemnité (ANY, 1945 : 6).

D'autre part, le colonat ne voulait en aucun cas perdre le Cameroun dans un contexte ou de plus en plus, des mutations sociopolitiques modifiaient en faveur des populations indigènes le rapport de forces. La multiplication des slogans réclamant un Cameroun libre et hostiles aux « Blancs » a émaillé les manifestations (Ramondy, 2025 :103). Le vent de panique avait entrainé chez ceux-ci « la crainte plus profonde d'une véritable révolte générale des Nègres : tout cela jeta le désarroi dans les esprits de nombre d'Européens » (Kaptue, 2005 :87). Ils virent ainsi, dans ces évènements de septembre 1945 une aubaine pour exposer « la politique du pire, dramatisant à plaisir les évènements en vue d'une répression impitoyable » (ANY, 1945). La collusion entre une administration déterminée à brimer dans le sang toute idée d'évolution sociale et un colonat aux abois donne aux massacres de septembre 1945, les attributs d'une démarche sanglante et barbare de régulation de l'ordre coloniale.

Sans le savoir, l'administration à travers sa ligne de conduite rigide, décidée à ne pas céder aux revendications des émeutiers, encourage ceux-ci dans la radicalisation. L'implication fut l'extension du mouvement aux cheminots de Douala (Kaptue, 2005 : 85), par la suite aux chômeurs et aux populations frustrées par les méthodes coloniales françaises. À la suite d'une concertation le 24 septembre, le principe de grève illimité est acté et « la nouvelle de la décision se rependit rapidement dans toute la ville et dans le reste du pays » (Kaptue, 2005 : 86). Pour mieux se faire entendre et défendre leurs causes, les grévistes rependent à travers les principales villes un vent de panique en menaçant de réprimer tous ceux qui travaillaient pour le compte des colons. Ainsi, la situation se transforme en émeute et repend au sein de la communauté blanche un vent de panique, poussant ainsi ceux-ci à recourir à la répression sanglante, sous la bénédiction de l'administration coloniale.

Face à l'ampleur de la situation qui drainait entre 2000 et 3000 contestataires pour la seule ville de Douala, l'administration coloniale acte la violence tout en laissant les mains libres aux colons pour réprimer dans le sang : un réel carnage en téléchargement. Il n'était plus question de faire face à la grève et à l'émeute qui s'en est suivie, mais de mobiliser les forces vives et les moyens disponibles de l'administration et du colonat pour réprimer dans le sang, telle une vendetta programmée contre toute personne qui tente de se dresser face à la France et ses intérêts. Rien ne justifiait l'urgence d'un tel massacre, car malgré les cris de désapprobation et des injures, les indigènes ne se sont pas pris à l'intégrité physique des Européens. Ils ne poussèrent pas aussi loin leur rage au point de tuer les Blancs comme à Sétif et Guelma (Deltombe et al, 2011 :43). Des cas de massacres furent relevés dans une brutalité indescriptible. À Douala, le 24 septembre 1945 à l'aube, épicentre de la contestation, lors des patrouilles de la police et de la troupe coloniale, la moindre altercation avec les forces de l'ordre se solde par l'ouverture du feu sur des manifestants dans les rues d'Akwa, Joss et surtout à New-Bell.

La répression aveugle française du nationalisme camerounais exalte un parfum d'horreur. Chaque intervention de la troupe coloniale et ses affidés du colonat se solde par des morts, des blessés et des arrestations pour les plus chanceux, car certains après leur capture étaient fusillés. Ce jeu de tir à bout portant se multipliait à chaque opposition entre l'armée coloniale française et les émeutiers. Ainsi, la tentative de libération des prisonniers de la ville le même jour, des coups de feu sont tirés pas pour dissuader, mais pour tuer le maximum possible d'indigènes. Des colons européens, civils s'étaient également organisés en bandes ou « milices indépendantes », pour porter main forte à la troupe « débordée ou suppléer à sa carence » (Merat : 20-21). Dans leur démarche pour soutenir l'armée, ces supplétifs de fortune tiraient sur tout ce qui bougeait et n'était pas blanc (Kaptue, 2005 : 90). Cette description faite par le jeune chef de cabinet adjoint du gouverneur Nicolas est assez

symptomatique du climat délétère et de la détermination des forces colonialistes à réduire à néant les indigènes. Il souligne : « la foule européenne grossissait à vue d'œil, en proie à une excitation violente, les femmes hurlaient des menaces de mort, les hommes vociféraient qu'il fallait prendre les syndicalistes, fusiller les communistes et décimer sans pitié les nègres pour rétablir l'ordre » (Georgy, 1992 :33).

Pour les partisans de la répression aveugle issus de l'Association des Colons du Cameroun (ASCOCAM), auréolés du terme de « colons de combat », ce fut une belle occasion pour une intervention musclée, préventive et radicale (Kaptue, 2005 :87). Ils fondent leur action sur les dispositions qui autorise aux « fonctionnaires de l'ordre public de disloquer, même par la force, les attroupements de caractère inquiétant » (Mveng, 1985 :514). Ils étaient convaincus que l'heure de la confrontation majeure, décisive, avec les Noirs, avait sonné (ANY, 1945). Ils sautent sur l'occasion pour brise l'esprit de Brazzaville et s'opposent à toute initiative pour « favoriser le progrès politique, économique et social des populations ainsi que le développement de leur instruction, et favoriser également leur évolution progressive vers la capacité à s'administrer eux-mêmes ou l'indépendance » (Mveng, 1985 : 168). Ne se limitant plus à la répression des émeutiers, ils s'attaquent aussi aux Européens proches des revendications. C'est le cas de l'attaque de la propriété du syndicaliste de l'Union des Syndicats confédérés du Cameroun (USCC), Étienne Lalaurie, accusé d'être proche des cheminots, qui se solde par la mort du secrétaire de la chambre de commerce de Douala Yves Olivier (Deltombe et al, 2011 :44).

Sous l'œil complice de l'administration qui laissa faire sans broncher, les armes de guerre et de chasse sont sorties des râteliers. Pour combler, leur manque, l'administration coloniale française monta à la manœuvre et répondit favorablement à leur requête et distribue des armes dont ceux-ci avaient besoin pour leur basse besogne. L'ordre fut donné par le gouverneur Nicolas au commandant d'armes de Douala de fournir en arme les civils européens. Ce dernier, cédant à une demande écrite des colons, ordonne de donner « à chaque civil européen (…) désigné l'armement qui lui sera nécessaire pour assurer le maintien de l'ordre à Douala à partir du 24 septembre 1945 » (ANOM, 1945). En même temps, il autorise « l'aviation française de Douala d'utiliser les mitrailleuses, si nécessaire pour dégager le terrain » (Duval, 2004 :167). L'escadrille Béthune intervint pour prêter main forte au colonat (Ramondy, 2025 :105). Pour compléter leur armement, ces colons sont allés se servir dans les dépôts qui étaient peu gardés[6] . Ils quadrillent la ville, armée, équipée et tirent à vue sur les indigènes.

Au sortir des évènements de septembre 1945, la certitude est que l'administration française et ses « colons de combat » ont commis un carnage au Cameroun dans une ultime tentative de reprendre la main et de rétablir l'ordre. Ceci est un fait reconnu de tous, mais le débat s'installe lorsqu'il faut décompter les victimes. Et, comme dans la plupart des crimes coloniaux, toute tentative de chiffrer les dérives entraine des supputations entre la version officielle et les faits réels. La version officielle ne plaide pas pour le rétablissement de la vérité, car, le décompte administratif limite son bilan à 8, puis à 9 morts indigènes et une centaine de blessés (Kaptue, 2005 :95). Des historiens sur la base des rapports et des mémoires de certains acteurs de cette répression ont pu analyser avec du recul et proposer des bilans qui donnent des pistes sur l'ampleur des victimes. C'est le cas de l'excellent travail réalisé par l'historien Suret-Canale qui parle de soixante-dix morts (Suret-Canale, 1972 :29). Si ce chiffre est sujet à caution, il est pourtant loin de ceux avancés par le journal le Monde et qui est repris en grande pompe par certains historiens parlant de neuf tués (Le Vine, 1982 :185).

[6] Cf. ANY, APA 12 390/B Direction de la sureté. Rapport de police, agent n°04, catégorie B, propos du nommé Elia Mavros, boucher à New-Bell.

2. La réduction de toute tentative d'autodétermination par la terreur : Les cas des évènements de mai 1955 et le massacre à Ekité de décembre 1956.

En 1955, lors des évènements de mai, l'administration coloniale française orchestre le massacre des populations dans les principales villes du Sud-Cameroun. L'année suivante, elle manœuvre avec la même détermination pour réduire au silence des nationalistes à Ekité.

2.1. Les évènements de mai 1955 et la réaction disproportionnée de l'administration.

Contrairement aux évènements de septembre 1945, ceux de mai 1955, bénéficient d'un contexte favorable à la montée du nationalisme encadrée par l'UPC crée en 1948, qui était de loin la plus importante formation politique[7] à vocation nationale et nationaliste favorable à l'indépendance immédiate, la réunification des deux parties du Cameroun et la révision des accords de tutelle (Prévitali, 1999 : 38). En effet, le 15 mai ont lieu les premiers incidents, le lendemain, les troupes coloniales empêchent une réunion de l'UPC avec en prime les blessés des deux côtés[8] . Les évènements débutent à proprement parler le 22 mai dans la localité de Mbanga, lorsqu'une foule de manifestants proches du parti UPC exige la libération des militants arrêtés lors d'un meeting. La gendarmerie nationale monte à la charge et la manifestation dégénère en émeutes. Les nouvelles parviennent dans les villes environnantes et par la suite à Douala, principal foyer de contestation de l'ordre colonial au Cameroun. L'implication des partisans de l'UPC suscite une réaction musclée de l'administration coloniale et entraine l'embrasement, point de départ d'un cycle de violence dont le dénouement est le massacre et en prime des pertes en vies humaines (Noumbou Tetam et Wandji, 2024).

Dans l'histoire politique du Cameroun, l'année 1955 est indiscutablement importante et marque le passage de la contestation pacifique du colonialisme à la lutte armée. C'est à la suite des évènements de mai qu'intervient la suspension de l'Union des Populations du Cameroun, parti du nationalisme camerounais. En mai 1955 surviennent des évènements qui entrainent un cycle de violence. Ceux-ci insufflés par les cadres de l'UPC, se transforment en émeute et embrase l'ensemble du Sud-Cameroun (Noumbou Tetam et Wandji, 2024). En mai 1955, les manifestations allèrent au-delà de la ville de Douala et s'étendent dans les grandes villes et autres localités où l'UPC était implanté. Les partisans de ce parti avaient décidé contrairement aux cheminots et les émeutiers de 1945 de riposter, ouvrant la voie à de nombreux affrontements (Deltombe et al, 2011:170).

L'administration coloniale avait acté la mise hors d'état de nuire de l'UPC et par extension les mouvements nationalistes qui remettaient en cause la politique coloniale française. L'odeur de la poudre qui vient du Mungo ne tarde pas à enflammer le quartier populaire de Douala (Deltombe et al, 2011 :170). Loin d'analyser les rapports multiformes et conflictuels entre nationalistes et administration coloniale française, notre démarche dans cette sous-partie consiste à ressortir la démarche et les moyens mobilisés pour venir à bout des évènements de mai 1955. La réaction de l'administration coloniale ne se fit pas attendre et n'alla pas de main

[7] Si on s'en tient aux estimations du directeur de la Sureté Pierre Divol, on estime à plus de 10000 le nombre de membres actifs de l'UPC et à 20 000 ses adhérents, répartis sur quatre-cent cinquante comités de bases. L'UPC pouvait dans ce cas influencer 80000 personnes. Selon Yves Mintoogue, les adhérent.es et les sympathisant.es de l'UPC seraient en 1955 entre 150 000 et 200 000 soit quasiment un électeur sur trois. Cf. SHD 6H237, Service de l'information du Haut-Commissaire, Cameroun 1955, les émeutes de mai, juin 1955, p.6, Yves Mintoogue, « Géographie de l'insoumission et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun -1948-1955) », Cahiers d'études africaines, 238, 2020, pp.245-270 et Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa., Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte, 2011, p.91.

[8] Cf. ANOM, 1AFFPO1.3337, Lettre de l'inspecteur des Affaires administratives André Lasserre au Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré, « Objet : mission d'inspection dans les régions Bamoun, Bamiléké et de la Sanaga-Maritime », Yaoundé, 10 juin 1955, La direction de la Sureté, note de renseignement n°465/CF, 23 mai 1955 et Achille Mbembe, La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960), Paris, Éditions Karthala, 1986, p. 319.

morte pour rétablir l'ordre dans les zones en proie aux manifestations de mai 1955. Pour le cas de la région du Mungo, la réaction administrative enclenche « un vaste mouvement de révolte, attisé par des actions de représailles aveugles menées par des forces de l'ordre » (Mbembe, 1986 :320). Les manifestants ne s'étaient limités à la simple protestation comme en 1945, ils allèrent plus loin dans leurs actes. Ils s'organisent pour porter un coup à l'administration coloniale française, en s'attaquant aux symboles et l'intégrité physique des Européens.

Pour reprendre l'initiative de l'offensive dans le but de mater dans le sang la manifestation, l'administration coloniale demande des renforts de Paris (Perilhou, 1955 : 5). Et, dans les heures et les jours qui suivent, rapporte Eugène-Jean Duval, des pelotons de gendarmerie et des troupes aéroportées viennent des bases militaires françaises en Afrique : deux pelotons de gendarmerie de Libreville et de Pointe-Noire, trois sections aérotransportes de Brazzaville, de Pointe-Noire et de Libreville et enfin deux compagnies aérotransportes du DMA de Bouar (Duval, 2004 :181). Cet important dispositif permet de mater les émeutiers dans les zones périphériques et les centres urbains. Pour le cas du Mungo, des altercations entre militaires français et partisans de l'UPC, ayant décidé de riposter à la provocation administrative, entrainent d'importantes pertes en vies humaines dans les rangs de ces derniers. De violents affrontements s'enclenchent dans le Mungo. À Loum le 25 mai, six individus sont abattus par les soldats (ANOM, 1955).

Dans le rapport sur l'engagement de la France au Cameroun, le caractère barbare et sanglant des crimes commis par la France coloniale dans les zones urbaines du croissant fertile du Cameroun est relevé. Du 15 au 29 mai, souligne le rapport, les villes de cette zone « connaissent des évènements violents durant lesquels les forces de l'ordre ciblent des manifestant.es, arrêtent des leaders et partent à la chasse aux nationalistes » (Ramondy, 2025 :170). Ce témoignage corrobore les propos qui précèdent. En effet, « le 25 mai à Douala, à Loum, à Nkongsamba, à Mbanga, les troupes ouvrent le feu sur des populations sans défense, faisant plusieurs centaines de morts et des milliers de blessés. Le couvre-feu est décrété à Douala et durant des nuits des 25, 26 et 27, ce sont les fusillades et les incendies nocturnes effectués par la troupe dans les quartiers indigènes » (Ngapeth, 2010 : 185-186).

Pour ce qui est du principal centre urbain, Douala, dans la nuit du 22, elle déploie un dispositif impressionnant constitué de deux pelotons dont l'objectif était de rétablir l'ordre public. Des renforts constitués des tirailleurs et des gardes sont envoyés en renfort. Des affrontements entre forces de maintien de l'ordre et les partisans de l'UPC se soldent par des arrestations, des morts et de nombreux mutilés. Dans la ville de Douala, des pelotons sont stationnés dans les points névralgiques notamment à New-Bell constitué « des policiers et militaires casqués, armés jusqu'aux dents et prêts à faire usage de leurs armes » (Ngapeth, 2010 : 185-186).

L'administration coloniale française reprit exactement les mêmes démarches qu'en Algérie. Alors que rien ne justifiait le recours au bombardement des manifestants, la France déploie le 9 et le 19 mai, douze bombardiers B 26 qui effectuèrent quinze bombardements et lâchèrent huit tonnes de bombes. De plus, douze chasseurs bombardiers à 24 effectuèrent trente-sept vols à basse altitude et cinq bombardements avec près de trois tonnes de bombes (Payroulou, 2009). Des scènes d'horreur sont signalées dans cette ville et portent l'estampille des forces de maintien de l'ordre qui tirent sans état d'âme sur les manifestants. Marie-Irène Ngapeth décrit une scène surréaliste dont elle était témoin. Elle décrit des manifestant.es attaqués et exécutés alors qu'ils sillonnaient paisiblement les rues à la suite du «crépitement d'armes automatiques » qui provoquent « la panique générale, la débandade totale » (Ngapeth, 2010 : 185-186). Son témoignage va au-delà de cette scène effroyable, lorsqu'elle affirme que dans la localité de Loum, « le 25 mai, c'est le Père Bernard, prêtre catholique de la localité mêlé aux forces de police donne l'ordre de tirer sur la foule et sur les enfants à l'école. Il abat lui-

même de plusieurs balles une femme enceinte » (Ngapeth, 2010 : 185-186). La photo suivante met en exergue les soldats français en opération au Cameroun.

Fig. 01:
Photo de couverture de l'ouvrage de Deltombe, et al, (2011). Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte.



Les évènements de mai 1955 au Cameroun en plus de la violence de la répression, ouvrent la voie au sempiternel débat autour du nombre des victimes. Dans cette bataille, la version officielle s'oppose à celle des upécistes et les interprétations prennent le pas sur l'observation des faits. Les récits après ces évènements sont calibrés, erronés et volontairement mensongers pour répondre aux enjeux (Deltombe et al, 2011 : 173). Les upécistes, partisans de la thèse du complot de l'administration coloniale française qui font « des massacres de mai, le symbole de la barbarie et du machiavélisme coloniaux », parlent d'une répression ayant fait des centaines de morts, voire des milliers. C'est de manière aisée que le secrétaire de l'UPC, Ruben Um Nyobe décrit la violence de la répression en ces termes : « Roland Pré a fait assassiner des milliers de Camerounais, il a fait emprisonner et déporter des centaines d'innocents patriotes » (Um Nyobe, 1984 : 333). S'il est catégorique sur les massacres commis par la France coloniale au mois de mai au Cameroun, il ne donne pas un chiffre exact. Cette démarche rend difficile, voire impossible de donner un bilan chiffré des morts. Toutefois, parler des milliers de morts dans ces conditions semble de l'exagération et est l'expression des traumatismes vécus par les upécistes traqués et réprimés.

Par contre, la version de l'administration est totalement opposée à celle des upécistes. Elle souscrit à des interprétations acrobatiques parfois en contradiction avec les rapports confidentiels. L'objectif recherché est de semer le trouble et le doute pour camoufler l'ampleur du massacre. Ainsi, un rapport dans lequel, la France s'enorgueillit publiquement de n'avoir fait « que vingt-deux morts », est formellement démenti par un autre rapport confidentiel qui parle du double. Ceci étant pour un même évènement deux versions administratives s'affrontent avec au bout deux bilans contradictoires. En effet, un récapitulatif anonyme parle de cinquante morts et cent-cinquante blessés[9] . Ce récapitulatif ne tient pas compte des victimes des partis, des bandes et des chefs traditionnels (Deltombe et al, 2011 : 173). La position française tend à minorer l'ampleur du massacre, tout en limitant le rôle de l'administration coloniale française à une tentative de reprise de la situation sécuritaire à travers des actes contre-subversifs. C'est dans cette démarche que les autorités françaises tentent d'établir un bilan détaillé des évènements de mai 1955 récapitulé dans le tableau suivant.

[9] Cf. CAOM, Aff-Pol 3337, Récapitulatif anonyme intitulé « Pertes ».

Tableau n° 01 :

Bilan officiel des morts et des bléssé.es du 15 au 30 mai 1955 dans certaines villes du Cameroun.

Localités	Forces de l'ordre		Populations civiles		Manifestant.es	
	Bléssé.es	Morts	Bléssé.es	Morts	Bléssé.es	Morts
Mbanga	29	1	//	//	5	//
Penja	4	//	//	//	//	//
Loum	9	//	//	//	5	6
Nkongsamba	3	//	3	//	1	1
Douala	13	//	8	2	60	7
Yaoundé	4	//	//	1	30	3
Ngambè	//	//	1	//	8	//
Songmbenguè	//	//	//	//	3	2
Tombel	//	//	1	1	2	2
Total	**62**	**1**	**13**	**4**	**114**	**21**

Source : ANOM, 1AFFPOL33337, Lettre du Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré au ministre de la France d'Outre-mer Pierre-Henri Teitgen, Yaoundé, 11 juin 1955 ; Rapport sur les incidents de Cameroun (22 mai-30 mai) ; ADF, La Courneuve, 443Q0/22, Service de l'information, Cameroun 1955. Les émeutes de mai, s.d.

A l'analyse, deux faits significatifs nous confortent dans la démarche selon laquelle, les chiffres fournis par l'administration sont erronés. Ce tableau ne prend pas en considération certaines localités où les chefs traditionnels, bras séculiers et collaborateurs zélés de l'administration coloniale prirent l'initiative de réprimer dans le sang les émeutiers. Autre indice, pas les moindres est la facilité et la justesse avec lesquelles l'administration coloniale française établie le bilan. A en croire sa démarche, cette séquences fut documentée et suffisamment explicite pour donner des indications irréfutables du déroulement des faits.

2.2. Les évènements d'Ekité et l'application des « dispositifs de la défense en surface ».

Le troisième évènement marquant la barbarie de la France au Cameroun est celui de la localité d'Ekité dans la Sanaga-Maritime le 31 décembre 1956. Le massacre à Ekité s'inscrit dans la continuité des évènements qui met en branle l'armée coloniale française dans ses possessions d'Afrique. Ainsi, se référant au contexte politico-militaire de cette période, on note que :

Durant l'hiver 1955-1956, la guerre d'Algérie prend une tournure dramatique avec la confirmation d'un engagement militaire total. La tension qui s'en suit est également nourrie par le souvenir encore très présent des crises du Maroc et de la Tunisie, par les réminiscences de la guerre d'Indochine, et enfin par l'inquiétude générée par l'insurrection camerounaise de mai 1955 » (EPOH Ngangue, 2012 : 29).

En plus, du pont Mangoumbe, la localité d'Ekité était située à quelques encablures des sites stratégiques de la centrale électrique d'Enelcam et de l'usine d'aluminium alucam appartenant au groupe Pechiney. Région fortement perturbée par des actes séditieux des nationalistes au début de l'insurrection armée, l'administration coloniale française en application des principes de la doctrine de la guerre révolutionnaire utilise tous les moyens pour étouffer les poches de résistance. Elle s'organise pour « écraser » tout acte remettant en cause l'ordre public ou de rébellion en activant les « dispositions de défense en surface » (Deltombe et al, 2011 : 213). Elle fait subir à la population frondeuse « la folie répressive qui s'abattait sur les espaces non contrôlés par les autorités » (Kouékam, 2021 : 209). En réalité, ce qu'elle qualifie « d'affrontement rangé », est une réaction disproportionnée et sanglante du peleton n°27, contre des populations locales armées de machettes et de gourdins (Ramondy, 2025 : 380). Ces populations avaient organisé des marches de protestation qui avaient de manière délibérée perturbée un rassemblement catholique, en plus des destructions qu'elle

avait occasionnées. L'autre version attribue ces origines à une tentative d'empêcher une réunion de l'UPC qui devait faire le point sur les élections de décembre 1956 (Ramondy, 2025 : 382).

Le 31 décembre 1956, lors des évènements à Ekité, l'administration coloniale française n'est plus surprise, elle se contente d'actionner le dispositif autrefois préparé pour mettre hors d'état de nuire « les rebelles »[10] . Avant de passer à l'action, les soubresauts de la nuit du 30 au matin de ce jour fatidique avaient déjà fait trois morts à la suite des patrouilles organisées (SHD, 1957). L'administration se sert subtilement d'Ekité pour « prouver aux upécistes l'agressivité de la troupe » (Deltombe et al, 2011 : 215) et utilise ce qu'on pense être une bavure coloniale comme « un message de fermeté envoyé aux insurgés… » (SHD, 1956 : 11). Dès le premier contact entre les manifestants d'Ekité et les forces de l'ordre le 29 décembre 1956, sous prétexte de riposter à une attaque, les hommes du capitaine Haulin, inaugurent les massacres par la mort de huit personnes (Ramondy, 2025 : 380). Une telle affirmation peut être sujet à caution, surtout venant d'un témoin qui pouvait avoir des sympathies pour le nationalisme, mais au fond, elle traduit le caractère brutal de la répression. En effet, les élections qui se sont tenu peu de temps avant, sont accompagnées des tensions réprimées de manière exemplaire avec « quelques morts et blessés parmi les émeutiers» (Deltombe et al, 2011 : 214) pour reprendre les propos de l'administration.

Lors de la répression des manifestations de Ekité, l'administration coloniale française reprend les méthodes déjà utilisées par le passé, en se montrant déterminée et agissant avec énergie et excitation pour obtenir un résultat qui se traduit par un bilan très lord en termes de morts dans les rangs des contestataires. Les soldats qui pouvaient se retenir et intimider les émeutiers par les coups de semonce tirent dans le tas et les fourrées pendant quinze minutes fatidiques (Deltombe et al, 2011 : 215). En effet, dans une « vive réaction », les soldats chargent les populations civiles et tirer sans retenue avec à la clé, des dizaines de morts. Le capitaine Gabriel Haulin, parle « de cinquantaine-six cadavres, sans compter ceux tués en forêt et non comptabilisés » (Deltombe et al, 2011 : 215). Des chiffres divergent au niveau de l'administration.

Toutefois, parlant de ce massacre dans une brochure dénonçant l'érection des tortures en système au Kamerun, les responsables de l'UPC dans précisent :

> *Qui ne pourra jamais dépeindre les horreurs de Ekité, petit village de 300 habitants, en Sanaga*-Maritime, systématiquement envahi, puis mitraillé, et incendié par les « forces de pacification ». Les femmes ont beau supplier, elles ont beau joindre leurs pleurs à ceux de leurs enfants, en vain : les soldats de la communauté franco-africaine arrosent d'essence et allument. En quelques heures, 250 personnes périssent dans d'indicibles tournants. (…) Se transformant en de véritables vautours, les soldats montent la garde durant 3 jours et tirent sur quiconque ose approcher pour inhumer les ossements » (ACICR, 1959 : 43).

La photo suivante met en exergue une gerbe de fleurs déposée le 11 décembre 2019sur une fosse commune de militants nationalistes de l'Union des Populations du Cameroun (UPC) tombés sous les balles en 1956.

[10] Le dispositif pré-stationné par l'administration coloniale française était impressionnant et laissait présager les risques d'un carnage. En effet, dans la Sanaga-Maritime, l'administration française avait fait venir un dispositif prêt à pallier à toute éventualité pour rétablir l'ordre. Ainsi, les forces de l'ordre étaient parties de Douala, Yaoundé, Koutaba et de Garoua pour se rassembler dans la Sanaga-Maritime en proie aux actes de rébellion. Ces éléments venaient en complément d'effectifs aux commandos de parachutistes (GCCPP), les 2e, 3e, 4e, et 5e compagnies de bataillon de tirailleurs camerounais (BTC), les 1re et 3e compagnies du DMA et sept pelotons de gardes camerounais sont expédiés sur la zone. Cf. SHD, 6H62, Colonel Jean Whitehouse, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957, p.2, cité par Thomas Deltombe, Manuel Domergue et Jacob Tatsitsa., Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte, 2011, p. 214.

Fig. n° 02

Une gerbe de fleurs déposée le 11 décembre 2019sur une fosse commune de militants nationalistes de UPC



Source : Le Monde, « au Cameroun, sur les traces d'une guerre d'indépendance longtemps tabou», 3 janvier 2020, consulté le 28 juillet 2025.

Conclusion :

Dans le dispositif sécuritaire de l'administration coloniale française au Cameroun, le recours à la violence figurait parmi les méthodes couramment utilisées pour intimider, dissuader ou mater les réfractaires à l'entreprise coloniale. Le principal objectif poursuivi par l'administration était celui d'user de tous les moyens pour conserver ce territoire aux potentialités énormes dans la zone d'influence française. L'administration coloniale au sortir de la Deuxième Guerre mondiale se dote des moyens militaro-civils pour prévoir d'éventuels débordements. La première initiative fut la mise en place d'un plan de mobilisation intérieur du Cameroun en cas de troubles graves. Ensuite, lorsque la situation sécuritaire dévient délétère, elle se tourne vers la doctrine de la guerre révolutionnaire. Initiative qui lui permet de réprimer dans le sang des manifestations des populations civiles et de réduire les poches de rébellion. Ces outils adaptés à la répression et au maintien de l'ordre aident l'administration coloniale française à venir à bout des différentes manifestations.

La virulence de la répression de l'administration traduisait l'attitude d'une institution qui ne voulait aucun compromis et n'hésite pas à recourir à des méthodes qui combinent barbarie et violence disproportionnée, reprenant à son compte les mêmes démarches utilisées en Algérie. Pour réprimer une grève des cheminots transformée par la suite en émeute, elle a déployé un dispositif impressionnant et mobilisé des armes de guerre pour tirer parfois à bout portant sur des civils à main nue. Elle se fait aider par les colons qu'elle arme et donne les moyens nécessaires pour optimiser la répression. Pour ces colons, ce fut l'occasion de lancer une vendetta contre les indigènes et tenter de garder la main mise sur l'économie du pays. Ils mènent une répression aveugle, musclée, préventive et radicale. Pour les évènements de mai 1955, qui dépassaient largement la région du littoral épicentre de la contestation, la réaction de l'administration gagna en intensité et elle se tourne vers l'expérience algérienne. Elle déploie pour réprimer, des avions de combat qui bombardèrent sans relâche et des mitrailleuses installées sur des camions. Enfin, à Ekité, l'armée coloniale française sous les ordres du capitaine Haulin ouvre délibérément le feu sur des populations civiles avec au bout un bilan humain très lourd qui malheureusement alimente de nos jours des interprétations et des batailles de chiffres entre la version officielle et celle des chercheurs.

La liste bibliographique :

Les archives

Les archives nationales de Yaoundé

1. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA 10 800/A, « Rapport de sureté. Rapport de l'agent n° 16, catégorie B, propos attribués à un nommé Pierre Mault.

2. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 123, Barthes, Rapport sur les évènements de septembre 1945.

3. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 123, Dossier cf. 76 « grèves et agissements de l'ASCOCAM », Rapport politique du 1er octobre 1945.

4. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, 1AC 91 (8), Activités des partis politiques et production agricole en Sanaga-Maritime, 1955, Subdivision d'Eséka. Rapport politique du 1er au 31 mars 1955.

5. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, AC 123, Dossier cf. 76 : « Grèves. Rapport politique ; agissement de l'ASCOCAM », 1er octobre 1945.

6. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA 12 390/B Direction de la sureté. Rapport de police, agent n°04, catégorie B, propos du nommé Elia Mavros, boucher à New-Bell.

7. Archives Nationales de Yaoundé ANY), Yaoundé, APA, 11361, Communication AEF-Cameroun.

Les archives nationales d'outre-mer

1. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol.3337, Lettre de l'inspecteur des Affaires administratives André Lasserre au Haut-Commissaire au Cameroun Roland Pré, « Objet : mission d'inspection dans les régions Bamoun, Bamiléké et de la Sanaga-Maritime », Yaoundé, 10 juin 1955, La direction de la Sureté, note de renseignement n°465/CF, 23 mai 1955.

2. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol 1405, Rapport Barthes, Évènements de Douala-septembre 1945, Annexes. Henri Nicolas, fait à Douala, 24 septembre 1945.

3. Archives Nationales d'Outre-Mer (ANOM), Aix en Provence, 1 Aff-Pol 33337, Rapport du maréchal des logis-chef Subra, commandant le poste de gendarmerie, sur les incidents survenus à Mbanga, Mbanga, 26 mai 1955.

Les archives du service historique des armées

1. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H237, Service de l'information du Haut-Commissaire, Cameroun 1955, les émeutes de mai, juin 1955.

2. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H110, Colonel Whitehouse, « JMO (journal de marche des opérations) de l'état-major du colonel commandant militaire du Cameroun », 2e semestre 1956.

3. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H239, Capitaine Gabriel Haulin, « Compte rendu d'une opération ayant été effectuée le 31 décembre 1956 près d'Edéa.

4. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H239, Capitaine Paul Gambini, « CR concernant les enseignements à tirer des récents incidents qui se sont déroulés en Sanaga-Maritime », 1er février 1957.

5. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H30. Exposé du général de Le Puloch sur « Les forces armées en ZOM 2 ».

6. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H35, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°34/40, 1956.

7. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H35, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°34/40, 1956.

8. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, 6H62, Colonel Jean Whitehouse, « Enseignements tirés des opérations de l'ordre en Sanaga-Maritime en décembre 1956 et janvier 1957 », 3 avril 1957.

9. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Rapport annuel du commandement supérieur des forces armées de la zone de défense AEF-Cameroun, fascicule n°4, 1957.

10. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Rapport annuel du général de division Le Puloch, Commandant Supérieur des Forces Armées de la Zone de Défense de l'AEF-Cameroun, du 24 avril 1958.

11. Services Historique des Armées (SHD), Fort de Vincennes, Vincennes, GD 2007ZM 14927, Journal des marches et opérations de la garde camerounaise pendant la période du 1er juillet au 31 décembre 1956, tenu par le capitaine Haulin, 25 avril 1957, sous dérogation

12. Les archives du centre des archives d'outre-mer et des archives du centre international de la croix rouge

13. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, Aff-Pol 3337, Jean Perilhou (délégué du Haut-Commissaire à Douala), « Chronologie des évènements », 4 juin 1955.

14. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, Aff-Pol 3337, Récapitulatif anonyme intitulé « Pertes ».

15. Centre des Archives d'Outre-Mer (CAOM), Aix en Provence, carton Agefom 1007/3571, Le Cameroun libre du 15 décembre 1945, n° 279.

16. Archives du Comité International de la Croix Rouge (ACICR), Genève, BAG, 200043, Cameroun 1958-1960 et BAG 220443, Cameroun1958-1959. Cf. La brochure « L'UPC dénonce l'érection des tortures en système au Kamerun », éditée par la Direction de l'UPC.

Les études (Livres et articles)

1. DEAS N, (2025). « 8 mai 1945 : l'Etat français massacre des dizaines de milliers d'Algériens à Sétif, Guelma et Kherrata », In Révolution permanente, https://www.revolutionpermanente.fr.

2. DELTOMBE, et al, (2011). Kamerun! Une guerre cachée aux origines de la Françafrique 1948-1971, Paris, La Découverte.

3. DUVAL, E-J, (2004). Le sillage militaire de la France au Cameroun, 1914-1964, Paris, L'Harmattan.

4. EYINGA, A, (1985). Démocratie de Yaoundé : syndicalisme d'abord 1941-1946, Paris, L'Harmattan.

5. GEORGY, G, (1992). Le petit soldat de l'empire, Flammarion, Paris.

6. GILDAS NOUMBOU TETAM, G, et WANDJI, H, (2024). « La bataille des opinions dans les évènements de 1955 au Cameroun », Balisages (en ligne), 8/2024. URL : http://journals.openedition.org/balisages/1643 ; DOI : http://doi.oorg/10.4000/11sul.

7. JOSEPH, R, (1986). Le mouvement nationaliste au Cameroun : Les origines sociales de l'UPC, Paris, Karthala.

8. KAPTUE, L, (2005). « Grèves, émeutes et répression au Cameroun : Les évènements de septembre 1945 à Douala », In Eboussi Boulaga Fabien, Terroir, N°2, Paris, Le Harmattan.

9. KOUFAN MENKERE, J, (1991). « Les relations entre le Cameroun et l'AEF, chronique d'une annexion avortée », Terroirs n°1.

10. KUMA'A N'dUMBE, A, (1980). Hitler voulait l'Afrique. Les plans secrets pour une Afrique fasciste (1933-1945), Paris, L'Harmattan.

11. LE VINE, V-T, (1982). Le Cameroun du mandat à l'indépendance, Paris, Présence Africaine.

12. LEROUX, D et Sacriste, F, (2013). La « doctrine de la guerre révolutionnaire » (DGR) : Théories, pratiques et continuités, journées d'études du 2-3 avril.

13. MBEMBE, A, (1986). La naissance du maquis dans le Sud-Cameroun (1920-1960), Paris, Éditions Karthala.

14. MERAT, L, (1945). Les évènements de Douala, 21-25 septembre 1945, S.1n.d.

15. MINTOOGUE, Y, (2020). « Géographie de l'insoumission et variations régionales du discours nationaliste au Cameroun -1948-1955) », Cahiers d'études africaines, 238.

16. MOUME ETIA, L, (1991). Cameroun : Les années ardentes. Aux origines de la vie syndicale et politique, Paris, JAPRESS.

17. MVENG, E, (1985). Histoire du Cameroun, Paris, Présence Africain.

18. NGAPETH BIYONG, M-I, (2010). Cameroun : Combats pour l'indépendance, Paris, L'Harmattan.

19. PAYROULOU, J-P, (2009). Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale, Paris, La Découverte.

20. PREVITALI, S, (1999). Je me souviens de Ruben. Mon témoignage sur les maquis camerounais (1953-1970), Paris, Karthala.

21. RAMONDY, K, (2025). La France au Cameroun (1945-1971). Rapport de la commission « Recherche » sur le rôle et l'engagement de la France dans la lutte contre les mouvements indépendantistes et d'opposition au Cameroun de 1945 à 1971.

22. SURET-CANALE, J, (1972). Afrique noire occidentale et centrale. De la colonisation aux indépendances, 1945-1960, Vol. 1, Editions sociales, Paris.

23. TCHUMTCHOUA, E, (2017). « Cheminots, syndicalisme et nationalisme au Cameroun sous administration française (1946-1960) : une histoire à écrire », in Africana Studia, International journal of african studies, n° 20, 1er et 2ème semestre.

Les thèses et mémoires

1. EPOH NGANGUE, J, (2012). « L'opposition politique à Ahmadou Ahidjo de 1946 à 1982 : Le cas des élites musulmanes, de l'UNEK et du Manidem », Mémoire de Master en Histoire, Université de Douala.

2. KENFACK NANFACK, C (2021), « La question du maintien de l'ordre public et les groupes d'autodéfense dans l'ancienne région Bamiléké (1955-1971) », Thèse de Doctorat en histoire, Université de Dschang.

3. KOUEKAM, D-F, (2020). « Les forces supplétives dans la lutte contre-insurrectionnelle et anti-nationaliste au Cameroun (1957-1971), Thèse de Doctorat en Histoire, Université de Douala.

4. NOUBOU NOUMOWE, L, (2023). « De la milice coloniale à l'armée camerounaise : constellation d'unités et mosaïque militaire, 1914-1972. Approche sociologique et prosopographique », Thèse de Doctorat en histoire, Université de Lorraine.

5. TCHINDA KENFO, J, (2014), « Colonisation, quêtes identitaires, pratiques élitistes et dynamiques socio-politiques dans les Bamboutos (Ouest-Cameroun), XIXe-XXe siècle », Thèse de Doctorat Ph.D en Histoire, Université de Yaoundé.

6. WANYAKA BONGUEN, V, (2008). « La coopération militaire entre le Cameroun et la France : de l'assistance à la quête d'un partenariat technique (1959-2005) », thèse de doctorat Ph.D en histoire, Université de Yaoundé I.